

DIU TRAUMATISMES CRANIO-CÉRÉBRAUX ASPECTS MÉDICAUX ET SOCIAUX

FORMATION CONTINUE



Fournir aux professionnels concernés les connaissances nécessaires sur les aspects médicaux, neuro-psychologiques et médico-sociaux du traumatisme crânien.

Spécificités de la formation

Il existe deux diplômes différents avec un tronc commun sur les deux premiers modules:

- Traumatisés crâniens, Aspects médicaux et sociaux destiné aux professionnels impliqués dans la prise en charge médicale et/ou médico-sociale.
- Evaluation des traumatisés crâniens destiné surtout aux personnes intéressées par l'évaluation médico-légale du dommage corporel

Ces deux DIU différents comportent un tronc commun (sessions de Paris et Bordeaux) puis un module spécifique chacune (Paris ou Bordeaux pour Evaluation des Traumatisés Crânien; Angers pour Aspects Médicaux et sociaux).

Compétences développées

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation et une actualisation des connaissances sur les aspects médicaux et sociaux des traumatismes crânio-cérébraux aux médecins et professionnels impliqués dans la prise en charge de ces blessés.

Conditions d'admission

L'inscription est subordonnée à l'autorisation pédagogique après envoi CV+lettre de motivation

Peuvent candidater:

- Les titulaires du Diplôme d'Etat français de Docteur en Médecine et les médecins étrangers titulaires d'un Diplôme de Docteur en Médecine permettant d'exercer la médecine dans le pays concerné,
- Les internes en médecine de spécialité et de médecine générale ou résidents.

- Les autres professionnels impliqués dans la prise en charge des traumatisés crâniens : personnels des centres de rééducation, UEROS, structures d'accueil et de réinsertion.

- Toute personne intéressée par les traumatismes crâniens ayant les connaissances nécessaires pour suivre la formation.

Inscription

1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation entre le 1er septembre et le 15 Novembre auprès du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

Isabelle HOLOBINKA
Assistante du Professeur P. AZOUVI
Hôpital Raymond Poincaré
92380 GARCHES
Tél : 01.47.10.70.74
Fax : 01.47.10.70.73

isabelle.holobinka@aphp.fr

2) Inscription Administrative :

a) Une fois autorisé.e à vous inscrire, télécharger et retourner le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives et des règlements avant le 30 décembre à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Simone Veil- santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre 78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Médicale Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

Dans le cadre d'un financement individuel :

- Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.

- Signer le contrat de formation joint au mail AR

- Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse fc-medecine@uvsq.fr.

- Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

Dans le cadre d'un financement organisme :

- Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.

- Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**

Le paiement en ligne des droits d'inscription est attendu

TARIFS :

Droits d'inscription universitaire : 172 € pour 2020-2021

+ Coût de formation :

Financée par un organisme : 800€

Non financée : 400€

Tarif particulier (justificatif obligatoire) : interne 150€

Contenu de la formation

L'enseignement théorique est organisé sur 3 sessions

Cours théoriques:

Epidémiologie - Physiopathologie - Prévention et sécurité routière - Prise en charge au stade initial - Soins initiaux de rééducation au cours du coma et de l'éveil - Rééducation motrice au stade secondaire - Troubles cognitifs et rééducation neuropsychologique - Troubles affectifs et comportementaux - La famille du traumatisé - Le rôle des Associations - Réinsertion sociale et vie associative - Les programmes UEROS et la reprise du travail - L'enfant traumatisé crânien

Chaque session comporte des cours théoriques, des études de dossiers, des TP vidéos, des visites d'établissements, des conférences-débats, complété par un stage pratique de 10 demi-journées. La présence aux cours et le certificat (stage ou de l'Etablissement où exerce le candidat) sont obligatoires pour se présenter à l'examen.

Total volume horaire : 88h (théorique, TD, TP)

Nombre d'inscrits minimum : 20 à Paris

Contrôle de connaissances

Modalités d'examen :

. **un examen partiel de 30 minutes** noté sur 10 passé à Bordeaux sur le programme de Versailles St QUENTIN,

. **un examen partiel de 30 minutes** noté sur 10 (passé à Angers) sur le programme de Bordeaux.

. **un examen terminal** (écrit - 2 questions) d'une heure noté sur 20 passé à Paris sur l'ensemble du programme.

Soit une note totale sur 40. Reçu si note supérieure 20/40.

. **un oral de rattrapage** : si note entre 16 et 20/40.

Présence obligatoire aux différentes sessions de cours.

. absence à un module entier : pas autorisé à passer l'examen de juin mais peut-être autorisé à passer l'examen oral de septembre.

. absence à un examen partiel (sans certificat médical) : équivaut à 0/10 mais n'empêche pas de passer les autres examens.

. absence à un examen partiel (avec certificat médical) : session écrite de rattrapage de 30 minutes notée sur 10, (date et lieux fixés par les enseignants).

Stage : validé par une attestation

Stages

Les stagiaires devront effectuer un stage de dix demi-journées dans un établissement prenant en charge des traumatisés crâniens. Ce stage peut être effectué dans l'établissement où exerce habituellement le candidat.

Le lieu de stage doit être accepté par le Collège Pédagogique.

Une attestation de présence de stage de 10 demi journées, établie par le responsable du stage OU une attestation de leur employeur, indiquant qu'ils travaillent auprès des traumatisés crâniens doit être fournie par le stagiaire à l'équipe pédagogique.

Ce document est indispensable pour valider l'examen.

Adresses et coordonnées

Directeur d'enseignement :

Pr Azouvi
Service de Médecine Physique et Réadaptation
Hôpital Raymond-Poincaré
92380 Garches
Tél.: 01.47.10.70.70
philippe.azouvi@rpc.aphp.fr

Renseignements pédagogiques

Isabelle HOLOBINKA
Assistante du Professeur P. AZOUVI
Hôpital Raymond Poincaré
92380 GARCHES
Tél : 01.47.10.70.74
Fax : 01.47.10.70.73

isabelle.holobinka@aphp.fr

Contacts formation continue

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter

Isabelle HOLOBINKA
Assistante du Professeur P. AZOUVI
Hôpital Raymond Poincaré
92380 GARCHES
Tél : 01.47.10.70.74
Fax : 01.47.10.70.73

isabelle.holobinka@aphp.fr

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-le-Bretonneux

fc-medecine@uvsq.fr

01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme